



# CSA

## De l'administration centrale Déclaration liminaire

Paris, le 10 mars 2025

Avant tout, l'UNSA Justice SG AC apporte son soutien inconditionnel à nos collègues affectés à la Réunion ainsi qu'à l'ensemble de ses habitants qui ont été frappés par le cyclone GARANCE et dont la plupart se trouve encore en situation de grande précarité. Notre Institution est endeuillée puisque notre collègue infirmière, affectée au CP de Saint-Denis a été victime de cet ouragan. Notre organisation s'associe à la douleur de la famille, de ses proches et salue l'hommage national ainsi que ministériel qui lui ont été rendus.

Madame la Présidente,

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION – VERSEMENT CIA 2024**

Vous réunissez ce jour le CSA d'administration centrale avec un ordre du jour qui comporte entre autres des points que l'UNSA Justice SG AC avait sollicités voir inscrits lors des précédentes instances, à savoir les bilans de la campagne d'évaluation et celle du versement du CIA des corps communs 2024. Cette démarche témoigne d'un dialogue social à l'écoute et constructif, ainsi soyez-en remerciée.

### **LFI 2025**

Malgré un contexte singulier et l'obtention d'un budget néanmoins contraint pour notre ministère, vous le présentiez le 4 mars dernier au CSA ministériel. Ce dernier s'élève à 10,5 milliards pour l'année 2025 avec une dotation de 0,7 milliard pour le programme 310.

A cet égard, et au même titre que les directions du ministère, l'UNSA Justice SG AC vous demande de réunir dans les meilleurs délais les organisations syndicales aux fins d'une présentation détaillée du budget de l'administration centrale.

### **RECONNAISSANCE DES CORPS COMMUNS**

S'agissant de la reconnaissance due aux personnels administratifs, **notre organisation syndicale** reste cohérente et fidèle à ses revendications dans ses démarches.

Par conséquent, dès l'arrivée du nouveau garde des Sceaux, l'UNSA Justice SG AC a continué de marteler cette priorité !

En réponse, Gérald DARMANIN vous a mandaté, Madame la Secrétaire générale pour ouvrir des négociations avec les organisations syndicales avec à la clé, la mise en œuvre de dispositions dès cette année et une projection pluriannuelle.

C'est dans ce cadre et selon les termes de ce mandat, que vous avez ouvert les discussions le 5 février dernier un calendrier de négociations de mars à juin 2025.

**Notre organisation syndicale** a réitéré ses revendications indemnitaires, mais aussi des promotions de C en B et de B en A avec des plans de requalification dignes de ce nom ainsi que des dispositions pour les avancements de grades pour les 3 catégories.

Dans le cadre du budget du ministère de la Justice, vous avez annoncé une enveloppe indemnitaire de 12,2 millions d'euros afin de nous permettre d'engager cette négociation de revalorisation pour les personnels administratifs et de finaliser dès cette année la création d'une filière technique ministérielle tant attendue par nos collègues adjoints techniques corps communs.

Si **l'UNSa Justice SG AC** salue cette annonce budgétaire, elle entend que celle-ci soit renouvelée pour les exercices 2026 et 2027 afin de nous permettre d'établir un programme pluriannuel de revalorisation à la hauteur du travail et de l'investissement des personnels administratifs ainsi que des contractuels. Il faut en finir avec les rattrapages indemnitaires de bout de chandelle !

### **CHARTE DES TEMPS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE**

Le mois dernier, suite à une saisine de **l'UNSa Justice SG AC** et de la CGT, vos services ont bien voulu nous transmettre la charte des temps de l'administration centrale.

Ce document datant depuis plus de 20 ans, il nous paraît évident et urgent de vous demander un travail collectif afin d'aboutir sur une charte des temps réactualisée et appliquée uniformément à l'ensemble de vos agents.

La Secrétaire générale,  
Sandrine DEBATS



On n'en fera jamais **assez** pour vous !



mail : synd-unsajustice-sg@justice.fr - Tél. : 01 70 22 75 09